



HAL
open science

”Revenons à nos moutons : les ovins dans la littérature française médiévale, des Fables de Marie de France au Boucher d’Abbeville

Alain Corbellari

► To cite this version:

Alain Corbellari. ”Revenons à nos moutons : les ovins dans la littérature française médiévale, des Fables de Marie de France au Boucher d’Abbeville. Loxias, 2024, Conférences d’agrégation 2024, 83, Loxias <https://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/loxias>. hal-04484685

HAL Id: hal-04484685

<https://hal.science/hal-04484685>

Submitted on 29 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

“Revenons à nos moutons” :

les ovins dans la littérature française médiévale, des *Fables* de Marie de France au *Boucher d’Abbeville*

Alain Corbellari

Résumé

Le mouton est un animal très présent dans la littérature comique médiévale, que ce soit dans les fables, dans le *Roman de Renart* ou dans les fabliaux. On remarque toutefois que sa réputation de bêtise, soulignée par Aristote et remise en valeur, à la Renaissance, par Rabelais, est absente de ses évocations médiévales qui préfèrent lui associer soit son statut de victime par excellence du loup soit l’imaginaire chrétien du bon berger, comme le montre exemplairement, quoique de manière parodique, le fabliau du *Boucher d’Abbeville*.

Mots-clés

zoopétique, moutons, fables, fabliaux, loup, bon berger

À la mémoire de mon Maître
Gilles Eckard
et en souvenir de son mémorable séminaire
sur *Le Boucher d’Abbeville*.

Les fabliaux se distinguent des branches du *Roman de Renart* par l’absence de tout animal anthropomorphe, caractéristique bien illustrée par le fabliau d’*Estula* (D VIII¹) dans lequel on trouve un chien portant ce nom improbable. Un soir que deux voleurs s’approchent de la ferme, le maître appelle son chien, et l’un des deux voleurs, s’imaginant que son complice l’a appelé s’écrie « oui, je suis là ! ». Le fermier, n’en croyant pas ses oreilles, s’imagine que son chien a acquis la parole et envoie son fils chercher un prêtre pour exorciser l’animal. Tout ce remue-ménage fait finalement fuir les voleurs et tout est bien qui finit bien : la ferme est sauvée et l’anomalie du chien parlant a trouvé une explication rationnelle.

Les animaux des fabliaux ne sont donc toujours que des animaux et rien que des animaux (ce qui en fait des sujets de choix pour une étude zoopoétique). Mais, de fait, ils sont nombreux, car le milieu rural est particulièrement sollicité, comme on le sait, en tant que décor des contes à rire médiévaux. Présents ou seulement évoqués, les animaux des fabliaux ne se comptent donc plus : qu’il s’agisse de la génisse que Trubert (*NRCF* 124) va vendre ou de la chèvre qu’il acquiert en échange (et qu’il fait peinturlurer comme une bête de foire), des deux bœufs dont Boivin de Provins (D XIV) fait miroiter la vente devant la prostituée Mabile, de Brunain la vache du prêtre (D III) qui dans le fabliau du même nom est ramenée chez le paysan par la

¹ Je désignerai ici les fabliaux par leur numéro d’ordre dans l’anthologie de Jean Dufournet (*Fabliaux du Moyen Âge*, Paris, GF Flammarion, 2014, désormais D) et, pour ceux qui n’y figurent pas, par leur numéro dans le *NRCF* (*Nouveau recueil complet des fabliaux*, éd. Willem Noomen et Nico Van den Boogaard, Assen, Van Gorcum, t. I, 1983 ; t. II, 1984 ; t. III, 1986 ; t. IV, 1988 ; t. V, 1990 ; t. VI, 1991 ; t. VII, 1993 ; t. VIII, 1994 ; t. IX, 1996 ; t. X, 1998). Je citerai *Le Boucher d’Abbeville* d’après l’édition de Jean Rychner et Guy Raynaud de Lage présentée et traduite par mes soins (*Deux contes à rire médiévaux. Le Boucher d’Abbeville, suivi de Trubert*, Genève, Droz, « Texte courant », 2018).

vache dont celui-ci avait fait don au curé, attestant du même coup que Dieu est un « bon doubleur », ou bien des perdrix (D IX) qui sont l'occasion d'un barbecue mouvementé dans le fabliau portant leur nom, ou du loup que le paysan soupçonneux prend au piège en même temps que le prêtre qui convoitait sa femme, dans *Le Prêtre et le loup* (D VII), ou encore des deux chevaux que se disputent chez Bodel un paysan et un moine (NRCF 50), sans compter les hérons, grues ou écureuils, dont, si l'on ose dire, on ne voit pas la queue, pour la bonne raison qu'ils métaphorisent volontiers ce que l'on désigne précisément par ce même mot dans le langage grivois, l'usage de l'animal est varié et multiple, et ne se réduit pas à rehausser la couleur locale d'un paysage campagnard.

Parmi tous ces animaux, j'aimerais aujourd'hui m'arrêter plus spécialement sur l'un des plus familiers, mais aussi des plus chargés de symboles : le mouton.

Il apparaît principalement dans trois fabliaux : *Le Prêtre et le mouton* (NRCF 87), *Les deux Anglais et l'anel* (NRCF 90) et *Le Boucher d'Abbeville* (D VI). J'examinerai successivement ces trois textes. Mais auparavant je ferai quelques remarques sur l'usage du mouton dans deux corpus proches : celui des fables et celui du *Roman de Renart*. J'aurais été heureux d'examiner également les bestiaires : malheureusement, et étonnamment, eu égard à sa symbolique christique (sur laquelle je reviendrai), le mouton est un animal totalement absent des bestiaires.

Pour les fables, je me contenterai du recueil, suffisamment représentatif, de Marie de France², où moutons et agneaux sont évoqués à cinq reprises : dans *Le Loup et l'agneau*, qui est déjà très proche de la version qu'en donnera La Fontaine, dans *L'Agneau et la chèvre*, dans *Le Loup et le hérisson*, dans *Le Prêtre et le loup* et dans *Le Loup et la colombe*. On n'aura pas manqué de remarquer que quatre de ces cinq titres mentionnent le loup, ce qui n'a rien d'un hasard, puisque le mouton n'apparaît, dans ce corpus de fables, que dans un seul rôle : celui de la victime par excellence de la voracité du loup. La plus amusante de ces fables est sans doute celle du *Prêtre et le loup*, dans laquelle un prêtre essaie péniblement d'inculquer l'alphabet à un loup. Mais lorsqu'il lui demande d'articuler ce qui lui fait vraiment plaisir, c'est le mot « agneau » qui sort tout naturellement de la bouche du canidé. Chassez le naturel, il revient au galop !

Dans *Le Roman de Renart*, on trouve dans des rôles très secondaires un mouton, Belin, et un bélier, Bernart.

Dans plusieurs branches, Belin est appelé à trancher des différends, on met ainsi en avant sa sagesse. Le roi Noble le Lion n'hésite ainsi pas à lui dire :

– Belin, Belin, ce dist li rois,
Mout estes sages et courtois,
Ja mauvés conseil ne donrez³.

Toutefois, le seul épisode où Belin intervient vraiment en protagoniste est celui qui est aussi le seul où il est question de Bernart : c'est la très courte branche XXI de l'édition Strubel (Martin XX), « Isengrin et les deux béliers », qui revient au motif traditionnel des fables (mais pour le subvertir à l'avantage de la gent ovine), à savoir l'idée que le loup est le plus grand ennemi du mouton. Les deux béliers s'amusent à se donner des coups de corne (observation « naturaliste », qui n'est pas sans exemple dans la littérature médiévale : on la retrouvera dans le fabliau du *Prêtre et le mouton*), lorsque surgit Ysengrin. Aussitôt les deux ovins de s'unir contre le loup : faisant croire à ce dernier qu'ils vont le laisser arbitrer leur duel amical, dont le pré sur lequel ils s'affrontent est l'enjeu, ils lui foncent tous deux dessus : meurtri et penaud,

² Marie de France, *Les Fables*, éd. et trad. Charles Brucker, Louvain, Peeters, « Ktémata », 1998.

³ *Le Roman de Renart*, éd. Armand Strubel, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998, Branche XV (Martin X), « Renart médecin », p. 519, v. 237-239.

Ysengrin se rend compte avec amertume que Renart n'est pas le seul à réussir à le tourner en bourrique.

Ici encore, donc, le texte renardien insiste plutôt sur l'intelligence des moutons. Notons cependant que la première syllabe des noms des deux béliers est un « Be », ce qui n'est évidemment pas un hasard, le nom même de Belin étant d'ailleurs à peine un nom propre, puisque c'est tout simplement là l'appellation médiévale du *bélier*, mot qui s'est aujourd'hui imposé, mais qui n'est qu'une variante tardive (Bloch et Wartburg ne l'attestent qu'à partir de 1412) de *belin*. Le mot pourrait d'ailleurs être d'origine néerlandaise et aurait transité en français via *Le Roman de Renart* (dont on sait qu'il est né à la frontière des zones linguistiques française et flamande). Il est probable que la première syllabe est onomatopéique, le cri « Bêê » du mouton étant assez universellement attesté : c'est, on le sait – ceci dit par parenthèse – le cri que Sophocle prête à l'animal dans *Ajax*, mot précieux pour attester la prononciation du grec ancien puisqu'on connaît l'anecdote du locuteur grec moderne tout étonné de lire dans l'*Ajax* de Sophocle que les moutons antiques faisaient « vî, vî », illusion simplement due, comme on le sait, à l'évolution propre du bêta et de l'êta grecs.

De ce détour par des genres proches du fabliau, un constat s'impose : la réputation de suivisme et, donc, de bêtise du mouton n'y est jamais mise en scène, pas plus d'ailleurs qu'elle ne le sera dans les fabliaux. Il faut, pour en trouver les éventuelles premières traces littéraires, attendre la *Farce de Maître Pathelin* tout à la fin du Moyen Âge, qui va faire un sort tout particulier à ce « Bêê » que nous venons de gloser. On peut toutefois se demander si le simple fait de dire « Bêê », comme l'avocat l'apprend au berger pour éviter le procès qui lui est intenté, stigmatise vraiment la bêtise de l'animal. On pourrait tout aussi bien dire que la ruse repose sur le contraste entre l'homme, « animal doué de raison », et celles que le Moyen Âge appelait les « bestes mues ». Néanmoins, souligner le fait que ce cri régressif est celui du mouton n'est sans doute pas à porter au crédit de l'intelligence de l'animal. Elle annonce ainsi directement la première allusion certaine (sauf erreur) au caractère servile et « moutonnier » du mouton dans la littérature française, à savoir l'épisode des moutons de Panurge dans le *Quart Livre* de Rabelais. Or, ce dernier prend bien soin de rappeler⁴ qu'il n'est pas l'inventeur de ce *topos* et qu'Aristote déjà l'avait affirmé dans son *Histoire des Animaux*, où on lit en effet au chapitre III du livre 9 :

Le caractère des moutons, comme on l'a dit, est naïf et inintelligent, car c'est le pire de tous les animaux à quatre pieds⁵.

On en conclura non seulement que les auteurs du *Roman de Renart* et des fabliaux n'avaient pas lu Aristote, ce dont on aurait pu se douter, mais que cette tradition ne semble même pas leur être parvenue de manière indirecte, ce qui est plus curieux. Mais en fait, une autre explication de cette absence est possible : c'est le caractère sacré et hautement valorisé du mouton dans la tradition biblique. Ainsi, le mouton est à la fois la victime par excellence (Jésus-Christ est « l'agneau de Dieu » offert sur la Croix « pour ôter les péchés du monde »), mais aussi l'objet privilégié de la vigilance du « bon berger ». Nous aurons à nous souvenir de ces connotations dans notre lecture du *Boucher d'Abbeville*.

Cependant, ce qui frappe d'abord dans les fabliaux faisant intervenir des moutons, c'est que ceux-ci sont essentiellement vus comme des objets de convoitise pour les humains.

Le Prêtre et le mouton, qui a l'honneur ambigu d'être le plus court des fabliaux, avec ses 18 vers seulement, pourrait sembler de prime abord nous entraîner sur un autre terrain, mais en fait il

⁴ François Rabelais, *Quart Livre*, chapitre 8 (éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994) : « Aussi le dict Aristoteles, lib. 9, de Histo. animal estre le plus sot et inepte animant du monde ». Le fait est aussi noté dans les *Adages* d'Érasme.

⁵ Aristote, *Histoire des animaux*, trad. Janine Berthier, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 241, 1994, p. 481.

nous parle bel et bien de convoitise, à cette différence près que l'animal n'en est pas l'objet, mais plutôt le dénonciateur. Ce fabliau nous raconte en effet comment un bélier interromp brutalement les ébats d'un prêtre lubrique dont les hochements de tête lui étaient apparus comme un défi. La morale implicite de cette fruste narration est sans doute que qui veut faire l'ange fait la bête et que, pris en flagrant délit dans une posture qui ne convient guère à son état, le prêtre ne mérite que d'être ravalé au rang de l'animal. Pourquoi un bélier plutôt qu'une autre bête ? Probablement parce que celui-ci est réputé pour foncer tête baissée sur tout ce qui bouge : on retrouve ici le motif des combats de mâles qui faisait le fond de l'épisode renardien d'Ysengrin et des deux béliers. Mais, encore une fois, l'on ne saurait taxer ici le bélier d'inintelligence, car, en ayant cru reconnaître un rival dans le prêtre livré à son instinct bestial, il révèle la véritable nature de ce personnage.

Les deux Anglais et l'anel est l'un des rares fabliaux à être construits sur un jeu de langage⁶. Les deux Anglais en goguette sur le territoire français qui en sont les héros maîtrisent mal le français continental et, pour soigner le premier qui est tombé malade, le second demande de la viande d'agneau à un paysan. Comme il ne parvient pas à prononcer le *gn d'agnel* (« agneau »), il demande de *l'ainel*, ce que le paysan comprend comme une forme d'*asnel*, qui désigne un « ânon ». Quand le malade, à qui son ami a donc apporté de la viande d'âne, fait remarquer que les os sont un peu gros pour être ceux d'un mouton, l'ami comprend son erreur et le rire que provoque cette méprise contribue puissamment à la guérison du malade. Jeu sur les sonorités des mots en même temps qu'apologie des vertus curatives du rire (motif que l'on retrouve dans le fabliau du *Vilain mire – NRCF 13*), ce fabliau ne fait pas qu'opposer moutons et âne (un peu comme le *Jeu de Robin et Marion* d'Adam de la Halle accumulera les confusions entre animaux – *âne* et *cane*, *héron* et *hareng*⁷), il fait également résonner un troisième mot dans le baragouin de l'Anglais : celui de *l'anel*, c'est-à-dire de l'anneau, symbole d'alliance et, peut-être, de confiance dans le langage⁸. Mais je m'écarte ici de mon sujet.

Retenons, de manière un peu plus terre-à-terre, que le mouton s'oppose à l'âne (nous y reviendrons), dans ce fabliau, comme la nourriture « normale » à un substitut quelque peu douteux, ce qui n'a d'ailleurs guère changé aujourd'hui : si la viande de cheval a acquis droit de cité dans nos assiettes, on ne mange pas souvent de la viande d'âne. Mais l'opposition des deux animaux n'est évidemment pas seulement culinaire : c'est encore une fois implicitement la bêtise du mouton qui est niée au profit de celle – bien plus proverbiale à l'époque médiévale – de l'âne.

Ces considérations culinaires et métaphoriques nous amènent au fabliau qui nous présente l'imaginaire ovin le plus riche, à savoir celui du *Boucher d'Abbeville*. Rappelons-en rapidement l'anecdote. Un boucher abbevillois, revenant de la foire d'Oisy, où il a fait de mauvaises affaires, s'arrête à mi-chemin, à Bailleul, pour y passer la nuit. Il demande l'hospitalité à un prêtre, mais celui-ci la lui refuse grossièrement et lui ferme sa porte au nez. Avisant alors un troupeau de moutons qui passe, et qui appartient justement au prêtre, le boucher subtilise l'une des bêtes et retourne chez ce peu hospitalier personnage en lui présentant l'animal comme un cadeau. Le prêtre, qui ne reconnaît ni le mouton ni, apparemment, l'homme qu'il a éconduit quelques minutes auparavant, accueille cette fois-ci le boucher à bras ouverts. Ils passent la

⁶ Voir à ce sujet mon article « L'humour verbal dans les fabliaux : l'invention du calembour », *Reinardus*, 17, 2004, p. 61-71, repris dans *Des fabliaux et des hommes. Narration brève et matérialisme au Moyen Âge*, Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 264, 2015, p. 91-103.

⁷ *Le Jeu de Robin et Marion*, in Adam de la Halle, *Œuvres complètes*, éd. Pierre-Yves Badel, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1995, p. 208-210, v. 32-43.

⁸ Voir mon article « Les jeux de l'anneau : fonctions et trajets d'un objet emblématique de la littérature narrative médiévale », in Keith Busby, Bernard Guidot, Logan E. Whalen (éd.), « *De sens rassis* ». *Essays in Honor of Rupert T. Pickens*, Amsterdam, Rodopi, 2005, p. 157-167.

soirée ensemble et mangent le mouton de bon appétit. Le lendemain, le prêtre s'étant rendu à son église pour y dire la messe, le boucher obtient tour à tour les faveurs de la servante et de la concubine du prêtre en leur promettant à chacune la peau de l'animal. Il se rend ensuite à l'église, censément pour remercier le prêtre, mais en fait pour lui vendre encore une fois la peau. C'est seulement après le départ du boucher que le berger vient annoncer au prêtre la perte d'un de ses moutons. Le prêtre, pris de soupçon, montre alors la peau au berger qui reconnaît tout de suite – la tête étant restée attachée à la toison – l'une de ses bêtes préférées ; et les deux hommes de se lamenter et d'expliquer la mésaventure à la servante et à la concubine, qui se battaient comme des chiffonniers pour savoir laquelle des deux devait garder la peau, et qui comprennent elles aussi un peu tard qu'elles ont été grugées⁹.

Plusieurs motifs tournent ici autour du mouton. C'est d'abord celui de la reconnaissance : rien n'est plus semblable à un mouton, croit-on savoir, qu'un autre mouton, et le prêtre en effet n'y a vu que du feu lorsqu'on lui a présenté sa propre bête comme un animal inconnu. Le berger, par contre, ne s'y trompe pas ; comme le bon berger de l'Évangile, il connaît et distingue toutes ses bêtes et la perte de l'animal volé par le boucher l'affecte particulièrement, puisqu'il s'agissait de la bête qu'il chérissait le plus dans tout le troupeau :

« Ha a, ce dist li pastouriaus,
par Dieu, sire c'est Cornuiaus,
le beste ou mont que plus amoie !
En no troupel n'avoit si coie.
Foi que je doi a saint Vincent,
n'avoit si coi mouton en cent,
mieudres de lui ne pooit estre¹⁰. »

Cette dernière remarque balaie tous nos doutes sur l'intertexte qui sous-tend le récit : il s'agit bien de la parabole biblique du bon berger qui, on s'en souvient, abandonne tout son troupeau pour aller chercher celle qui s'était égarée, car « il y aura plus de joie dans le Ciel, conclut Jésus, pour un seul pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance » (Luc 15, 7, trad. Segond). De fait, le berger du fabliau l'a très exactement dit lui-même : sur cent moutons, il n'y en avait qu'un comme Cornuiaus !

Mais il y a mieux, car cette lecture biblique est corroborée par un autre élément du fabliau. En effet, lorsque le boucher se présente au curé, il se donne un nom (d'emprunt ?) tout à fait parlant :

– Sire, par Dieu et par son non,
j'ai nom Davis en droit baptesme,
quant je rechuc et oile et chreme¹¹.

Le prénom David n'est guère courant dans la littérature médiévale, et l'on ne relève, dans le volume dédié au Moyen Âge du *Dictionnaire des lettres françaises*, que deux écrivains qui le portent, tous deux tardifs, David Aubert (milieu du XV^e siècle) et David Piffant (actif vers 1500). Il y a donc peu de risque que ce nom ne renvoie pas, et tout à fait consciemment, au roi biblique qui, avant d'accéder au trône d'Israël, gardait les moutons de son père. L'allusion à l'huile et au chrême, qui serait banale si elle ne faisait que redoubler la mention du baptême, doit par ailleurs nous faire nous souvenir ici que, bien avant de devenir roi, David avait été oint par le prophète Samuel (1 Samuel 16, 12 : « Samuel prit la corne d'huile et l'oignit au milieu de ses frères »), ce qui faisait ainsi de lui une préfiguration du Christ (on se souvient que

⁹ Voir l'édition et la traduction de ce texte dans *Deux contes à rire médiévaux*. Le Boucher d'Abbeville, suivi de Trubert, éd. Jean Rychner et Guy Raynaud de Lage, présentés et traduits par Alain Corbellari, Genève, Droz, « Texte courant », 2018.

¹⁰ *Deux contes à rire médiévaux*, p. 35, v. 557-563.

¹¹ *Deux contes à rire médiévaux*, p. 11, v. 148-150.

Chrestos/Christus signifie « oint »), lequel se désignera par ailleurs, également à son exemple, comme « le bon berger », comme le disait déjà le Psaume 23 où le berger David se définissait lui-même comme la brebis d'un Dieu berger.

Notre boucher d'Abbeville se présente donc lui aussi au prêtre qu'il entend filouter comme un « bon berger » (et l'on a vraiment envie de dire qu'il est « accueilli comme le Messie » !), en en donnant pour preuve l'animal qu'il vient, proprement, lui offrir en sacrifice.

On se souviendra, par ailleurs, que le roi David est connu pour ses dons de musicien, et l'on peut se demander s'il ne s'insinue pas ici un sens supplémentaire et parodique de la référence davidienne : la musique est souvent utilisée métaphoriquement pour désigner une parole insinuante ou une tromperie que l'on commet envers quelqu'un. Ainsi le « musicien » David, dans notre fabliau, aura-t-il suffisamment charmé l'oreille du prêtre pour parvenir à, comme le dira sa victime elle-même, le « moucher avec [s]a propre manche » et à lui faire « un gâteau avec [s]a propre pâte » ? Parodie pour parodie, on se permettra, par ailleurs, de rappeler ici la parenté iconographique du thème de David musicien et de son antithèse : l'âne à la lyre.

En fin de compte, la principale victime du fabliau du *Boucher d'Abbeville*, la seule pour laquelle on ait un peu de pitié, c'est le mouton Cornuiaus. Instrument innocent d'un stratagème destiné à procurer gîte et profits au protagoniste, il se retrouve sacrifié à celui que l'on peut, bien plus sérieusement qu'au roi David, assimiler à un loup ou plus exactement à un de ces « faux prophètes [qui] viennent à vous en vêtements de brebis, mais au-dedans ce sont des loups ravissants », que stigmatise le Sermon sur la Montagne (Matthieu 7, 15, trad. Segond). Celui qui devait être le « bon berger », c'est le personnage qui arrive penaud à la fin de l'histoire devant son maître le prêtre, pour lui annoncer la disparition de sa meilleure bête :

Et li paistres vient acourant,
qui ses moutons avoit contés :
ersoir l'en fu li uns emblés,
si ne set qu'il est devenus.
Grant aleüre en est venus,
gratant ses hines, en maison¹².

En fait, il *serait* le bon berger s'il n'avait pas échoué à assurer le salut de Cornuiaus ; il est en fait au bon berger ce que les vierges folles sont aux vierges sages de la parabole (Matthieu 25, 1-13) : un personnage qui a failli à son devoir de vigilance et dont la posture n'est plus que ridicule. Le fait de préciser qu'il a « compté ses moutons » n'insinue-t-il pas, d'ailleurs, qu'il aurait bien pu s'endormir ?

Le mouton a donc été sacrifié : est-il pour cela devenu lui-même l'image du Christ ? Peut-être en ce qu'il est le révélateur de la turpitude des autres, pierre d'achoppement et de discorde comme se désignait parfois le Christ lui-même. En même temps, on est tenté de se représenter cette peau de mouton, exhibée devant le berger horrifié, à la manière d'une crucifixion, mais diabolisée par la tête cornue (comme l'atteste son nom) de l'animal. Et, assurément, Cornuiaus ne ressuscitera pas ! Dans le monde foncièrement matérialiste des fabliaux, les symboles n'en sont jamais vraiment, ils se dégonflent dès que l'on tente de les investir d'un poids de sérieux que toute la narration réfute. Car le mouton a bel et bien été mangé ; héros malgré lui d'une Cène que ne suit, le lendemain venu, aucun drame autre que les mesquines discordes suscitées par ses reliefs, il institue par là une parodie de controverse religieuse, et l'on pourrait volontiers désigner les trois personnages qui se disputent sa peau comme trois imposteurs dont aucun ne

¹² *Deux contes à rire médiévaux*, p. 33, v. 510-515. L'expression *se gratter les hines* est un peu obscure et suggère qu'il se gratte au niveau de l'aine, voire peut-être un peu plus bas..., attitude peu noble qui ne peut qu'accentuer l'impression de bêtise butée, pour ne pas dire la posture *animale*, du personnage, ce qui expliquerait aussi sa proximité avec ses bêtes et le fait que lui seul sache les identifier et même les individualiser à coup sûr.

détient la vérité. Le narrateur laisse d'ailleurs significativement à son lecteur le soin de juger de qui mérite le mieux de conserver la peau du mouton, procédé semblable à celui du fabliau des *Trois dames qui trouvèrent l'anneau* (NRCF 11) : celui-ci reviendra en effet à celle qui aura raconté la meilleure histoire de cocufiage, le choix étant laissé à la libre appréciation du lecteur. On rappellera l'étymologie du nom du *diable* : celui qui divise. Et on laissera au lecteur de cette communication le soin de savoir si c'est le héros du *Boucher d'Abbeville* ou son narrateur qui mérite le mieux d'être assimilé à l'ennemi du genre humain... Le seul bénéficiaire, en fin de compte, de ces manœuvres, c'est bien sûr notre boucher, David, que je désignerais volontiers, malgré tout, comme un « trickster d'occasion », c'est-à-dire non comme un « fripon divin » ontologique qui commet le mal par pur plaisir (tel Trubert)¹³, mais un brave homme réagissant à une grossièreté par un bon tour qui remet les choses en place en atteignant d'une justice équitable les trois personnages qui, à des degrés divers, incarnent la mesquinerie dont il a été victime, mais qui fondamentalement, si on ne lui porte pas préjudice, n'a aucune raison de se comporter en sacrifiant invétéré.

Ainsi dans *Le Boucher d'Abbeville* le mouton aura-t-il été le symbole de ce qui, paradoxalement, reste irréductible à l'ordre du symbole : pure monnaie d'échange, il fait miroiter les images du bon et du mauvais berger pour, en fin de compte, dénoncer l'incurie de son propre gardien. Comme toujours dans le fabliau, et pour reprendre la formule de Mallarmé, rien n'aura eu lieu que le lieu, et le bon tour joué sans reste nous laisse comblés par un petit récit merveilleusement enlevé dont seule la fumée (du sacrifice ?) persiste un instant avant que nous ne passions au conte suivant.

Bibliographie récapitulative

Œuvres

Fabliaux

Deux contes à rire médiévaux. Le Boucher d'Abbeville, suivi de Trubert, éd. Jean Rychner et Guy Raynaud de Lage, prés. et trad. Alain Corbellari, Genève, Droz, « Texte courant », 2018.

Fabliaux du Moyen Âge, éd. et trad. Jean Dufournet, Paris, GF Flammarion, 2014.

Nouveau recueil complet des fabliaux, éd. Willem Noomen et Nico Van den Boogaard, Assen, Van Gorcum, 10 vols, 1983-1998.

Autres textes

ADAM DE LA HALLE, *Œuvres complètes*, éd. Pierre-Yves Badel, Paris, Le Livre de Poche, « Lettres gothiques », 1995 : *Le Jeu de Robin et Marion*, p. 206-285.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, trad. Janine Berthier, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 241, 1994.

MARIE DE FRANCE, *Les Fables*, éd. et trad. Charles Brucker, Louvain, Peeters, « Ktêmata », 1998.

RABELAIS François, *Quart Livre*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994.

Le Roman de Renart, éd. Armand Strubel, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1998.

¹³ Voir *Deux contes à rire médiévaux*, Introduction, p. XV.

Études

CORBELLARI Alain, « L'humour verbal dans les fabliaux : l'invention du calembour », *Reinardus*, 17, 2004, p. 61-71 ; repris dans *Des fabliaux et des hommes. Narration brève et matérialisme au Moyen Âge*, Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 264, 2015, p. 91-103.

CORBELLARI Alain, « Les jeux de l'anneau : fonctions et trajets d'un objet emblématique de la littérature narrative médiévale », in Keith Busby, Bernard Guidot, Logan E. Whalen (éd.), « *De sens rassis* ». *Essays in Honor of Rupert T. Pickens*, Amsterdam, Rodopi, 2005, p. 157-167.

Alain Corbellari est Professeur de Littérature médiévale aux Universités de Lausanne et de Neuchâtel. Spécialiste de l'histoire des études médiévales et de la réception de la littérature médiévale dans la Modernité (en particulier dans la bande dessinée), il a aussi travaillé sur les chansons de geste, l'amour courtois et le lyrisme de la fin du Moyen Âge. Sur les fabliaux il a notamment recueilli en 2015 plusieurs de ses articles dans l'ouvrage intitulé *Des fabliaux et des hommes. Narration brève et matérialisme au Moyen Âge* (Genève, Droz, « Publications romanes et françaises », 264) ; à l'occasion de la mise au programme des agrégations et CAPES de Lettres de l'anthologie *Fabliaux du Moyen Âge* éditée et traduite par Jean Dufournet, il a contribué au volume *Agrégation de Lettres 2024. Tout le programme de littérature française en un volume* (Paris, Ellipses, 2023, p. 3-64).